

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

PROVINCE DE QUÉBEC
LA COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Le 20 février 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Sommets tenue le 20 février 2018 à 19 h 30 au centre administratif de la Commission scolaire des Sommets.

PRÉSENCES

M. Jean-Philippe Bachand, président
M. Robert Bureau
M^{me} Annic Gingras
M. Jean-Claude Gosselin
M^{me} Lisette Fréchette
M. Réjean Lacroix, vice-président
M. Daniel Lavoie
M. Stéphane Lépine
M^{me} Caroline Lacroix, commissaire parent au primaire
M^{me} Hélène Ménard, commissaire parent EHDAA
M^{me} Charlotte Paré, commissaire parent au secondaire

Et Édith Pelletier, directrice générale

Aussi présents :

Lyne Beauchamp, directrice du Service du secrétariat général et des communications
Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières et matérielles
Serge Dion, directeur général adjoint et directeur du Service des ressources éducatives
Chantal Larouche, directrice du Service des ressources humaines
Josée Roy, directrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire
Alain Thibault, directeur adjoint du Service des ressources matérielles
Jocelyn Thibodeau, directeur du Service de l'informatique et du transport scolaire

ABSENCE

M. Steve Pelletier
M. Jérôme Guillot-Hurtubise

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 H 30

Le président, Jean-Philippe Bachand, constate le quorum et ouvre la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CC-2018-07 Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
16 JANVIER 2018**

CC-2018-08 Il est proposé par Daniel Lavoie, commissaire, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du 16 janvier 2018 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

La secrétaire générale, Lyne Beauchamp, fait le suivi des affaires découlant du procès-verbal.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Julie Bergeron, enseignante, et Marie-Claude Farrell, directrice de l'école du Val-de-Grâce, présentent le projet « La pratique de la pleine conscience, un atout pour les élèves » dans le cadre des prix reconnaissance.

NOMINATION DES ADMINISTRATEURS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OBNL DU COMPLEXE D'ARÉNA 2 GLACES

CONSIDÉRANT que la Ville de Magog souhaite procéder à la construction d'un aréna de deux glaces ;

CONSIDÉRANT que cet aréna pourrait être érigé sur le terrain de l'école secondaire de la Ruche ;

CONSIDÉRANT que le mandat de construction et de gestion de cet aréna sera confié à l'OBNL du complexe d'aréna 2 glaces ;

CONSIDÉRANT que le règlement de « l'OBNL du complexe d'aréna 2 glaces » prévoit que la Commission scolaire des Sommets dispose de deux postes d'administrateurs à son conseil d'administration ;

CONSIDÉRANT l'implication et les intérêts de la commission scolaire dans ce dossier ;

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

CC-2018-09 Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

DE procéder à la nomination d'Édith Pelletier, directrice générale, et de Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières et matérielles, à titre de représentants de la Commission scolaire des Sommets au conseil d'administration de l'OBNL du complexe d'aréna 2 glaces.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES 2018-2019

CONSIDÉRANT que chaque commission scolaire peut contracter une assurance, conformément aux articles 178 et 270 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT que depuis plusieurs années, le conseil des commissaires autorise la participation de la Commission scolaire des Sommets au Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie et de l'Estrie en matière d'assurances;

CONSIDÉRANT que l'expérience d'achat regroupé a été bénéfique pour la Commission scolaire des Sommets;

CONSIDÉRANT que le contrat d'assurance de la commission scolaire expirera le 30 juin 2018;

CONSIDÉRANT l'expertise et l'expérience du consultant Guy Turcot mandaté aux fins des négociations pour la souscription d'assurances;

CONSIDÉRANT les dispositions de la politique d'acquisition de la commission scolaire qui favorisent le processus d'achat regroupé;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt de la commission scolaire de poursuivre sa participation à ce regroupement d'assurances pour la région de la Montérégie et de l'Estrie;

CC-2018-10 Il est proposé par Lisette Fréchette, commissaire, et résolu :

- de maintenir l'autorisation donnée à la Commission scolaire des Sommets afin de participer au Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie et de l'Estrie en matière d'assurances;
- de mandater la firme GT&A Gestion de risques inc. et son partenaire les Consultants d'assurance Adelson & Associés inc., afin de représenter la Commission scolaire des Sommets dans toutes les démarches nécessaires visant le renouvellement du contrat des assurances générales pour l'année scolaire 2018-2019, par contrat gré à gré ou par appel d'offres, selon la formule qui sera retenue;

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

- advenant le cas où un appel d'offres regroupé était l'option retenue, de mandater la Commission scolaire de la Région de Sherbrooke pour réaliser un appel d'offres public selon les procédures et les politiques en vigueur à cette commission scolaire;
- de demander que soit déposé, à la directrice du Service du secrétariat général et des communications, d'ici le 1^{er} mai 2018, une recommandation pour l'achat des assurances 2018-2019, afin que ce dernier la soumette, dans le respect des délais, aux instances concernées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

MODIFICATION À LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE DES CADRES ET DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT 2017-2018

CONSIDÉRANT qu'Yvan Bertrand, coordonnateur au Service des ressources humaines, est en prêt de services au MÉES depuis environ 9 ans;

CONSIDÉRANT la délégation de pouvoirs adoptée le 17 octobre 2017 autorisant la directrice générale à convenir d'une entente de prolongation du prêt de services d'Yvan Bertrand au MÉES aux termes et conditions énoncées, à ne pas remplacer le poste d'Yvan Bertrand et à ajouter un poste de coordonnateur au Service des ressources humaines à la structure administrative des cadres et des directions d'établissement;

CONSIDÉRANT l'ajout d'un poste à la structure administrative des cadres et des directions d'établissement 2017-2018 pour maintenir le lien d'emploi avec Yvan Bertrand;

CONSIDÉRANT la démission d'Yvan Bertrand en date du 24 janvier 2018;

CC-2018-11

Il est proposé par Réjean Lacroix, commissaire, et résolu :

D'abolir le poste créé alors dans le but de maintenir le lien d'emploi avec Yvan Bertrand;

DE rétablir la structure administrative des cadres et des directions d'établissement 2017-2018 telle qu'adoptée par le conseil des commissaires le 16 mai 2017 et ainsi de réduire au nombre de cinq (5) les postes au Service des ressources humaines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DÉSIGNATION DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION EN VUE DES ÉLECTIONS SCOLAIRES DU 4 NOVEMBRE 2018

CONSIDÉRANT que les élections scolaires sont prévues pour le dimanche 4 novembre 2018 ;

CONSIDÉRANT que l'article 22 de la *Loi sur les élections scolaires* prévoit que le directeur général de la Commission scolaire est d'office le président d'élection, à moins qu'à sa demande le conseil des commissaires nomme une autre personne pour le remplacer ;

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

CONSIDÉRANT que la directrice générale, Édith Pelletier, demande au conseil des commissaires de nommer une autre personne pour la remplacer à titre de présidente d'élection des prochaines élections scolaires ;

CONSIDÉRANT que Claude Carrier accepte d'agir à titre de président d'élection des élections scolaires du 4 novembre 2018;

CC-2018-12 Il est proposé par Robert Bureau, commissaire, et résolu :

DE nommer Claude Carrier président des élections scolaires qui se dérouleront le 4 novembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CALENDRIER DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES (FGJ) - ADOPTION

CONSIDÉRANT les résultats de la consultation au regard du calendrier scolaire;

CONSIDÉRANT les divers encadrements relatifs à ce calendrier;

CONSIDÉRANT la démarche de négociation et d'élaboration avec les représentants locaux du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie du calendrier scolaire de la formation générale des jeunes pour l'année scolaire 2018-2019;

CC-2018-13 Il est proposé par Annic Gingras, commissaire, et résolu :

QUE le conseil des commissaires adopte le projet du calendrier scolaire 2018-2019 pour la formation générale des jeunes, et ce, conditionnellement à la signature de l'entente avec le Syndicat de l'enseignement de l'Estrie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

MISE À PIED EMPLOYÉ DE SOUTIEN

CONSIDÉRANT que le membre du personnel de soutien, portant le numéro de matricule 2772, a épuisé ses bénéfices de l'assurance-salaire;

CONSIDÉRANT que le médecin de ce membre du personnel de soutien est d'avis qu'il présente un état d'invalidité total et permanent pour son emploi actuel ou tout autre emploi;

CONSIDÉRANT que la *Régie des rentes du Québec* (invalidité) a conclu que ce membre du personnel de soutien est atteint d'une invalidité grave et permanente reconnue par l'équipe de l'évaluation médicale de la Régie;

CC-2018-14 Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

QUE le membre du personnel de soutien, portant le numéro de matricule 2772, soit mis à pied à compter du 16 mars 2018 conformément à l'application de l'article 7-4.00 de la convention collective du personnel de soutien.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

RÉVISION BUDGÉTAIRE 2017-2018 – ÉTAT DE SITUATION

Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières et matérielles, présente l'état de situation de la révision budgétaire 2017-2018

OCTROI DE CONTRAT – RÉFECTION DES TOILETTES – ÉCOLE MASSON

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de procéder à la réfection des toilettes;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publié le 22 janvier 2018;

CONSIDÉRANT qu'il est important de procéder à l'octroi du contrat dans les meilleurs délais possible;

CONSIDÉRANT que Construction et Rénovation Jérémie Houle Inc. est le plus bas soumissionnaire conforme;

CONSIDÉRANT la recommandation de Cimaise;

CONSIDÉRANT les dispositions de la *Loi sur les contrats des organismes publics (L.R.Q., c C 65-1)*;

CC-2018-15

Il est proposé par Hélène Ménard, commissaire, et résolu :

D'accorder l'octroi du contrat à Construction et Rénovation Jérémie Houle Inc., le plus bas soumissionnaire conforme pour la somme de 396 900 \$ (excluant les taxes);

QUE le président et la directrice générale soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire tous documents nécessaires ou utiles pour mener à bien le projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Le président, Jean-Philippe Bachand, fait état d'une nouvelle erreur en lien avec le transport scolaire. Édith Pelletier, directrice générale, présente les mesures d'urgence s'appliquant aux accidents de transport scolaire.

Jean-Philippe Bachand et quelques commissaires ont assisté à un souper de la Fondation de l'école de la Tourelle.

Retour sur les journées de la persévérance scolaire.

Représentations de la FCSQ en lien avec la promotion des élections scolaires par le Directeur général des élections du Québec (DGEQ).

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

COMMUNICATION DES COMITÉS

La rencontre du comité de parents de janvier a été reportée.

Questionnement en lien avec la rupture de services de l'internet lors de la journée de tempête.

Retour sur le Conseil général de la FCPQ où le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Sébastien Proulx, était présent.

COMMUNICATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Suivi des dossiers en cours.

Les consultations en lien avec le PEVR se poursuivent.

CLÔTURE DE LA SÉANCE À 20 H 50

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour ont été traités;

CC-2018-16 Il est proposé par Robert Bureau, commissaire, et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le président

La secrétaire générale